

Unités urbaines 2010

Documentation

Mise en ligne le 28/03/2018 Géographie au 01/01/2019

©Insee Source(s) : Insee, Code officiel géographique

Définitions

Les définitions des notions utilisées dans ce fichier sont accessibles dans la rubrique "Définitions, méthodes et qualité"

du site internet de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definitions>

Quelques définitions complémentaires sont proposées ci-dessous :

Tranche d'unité urbaine 2016 : Ce code indique la tranche de taille de l'unité urbaine à laquelle appartient la commune selon le recensement de la population 2016, excepté pour les communes de Mayotte pour lesquelles la tranche de l'unité urbaine est calculée sur le dernier recensement de la population de Mayotte, soit 2017. Dans le cas d'unités urbaines internationales, seules sont prises en compte les communes situées en France.

Modalités :

0 Commune rurale

1 Commune appartenant à une unité urbaine de 2 000 à 4 999 habitants

2 Commune appartenant à une unité urbaine de 5 000 à 9 999 habitants

3 Commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 19 999 habitants

4 Commune appartenant à une unité urbaine de 20 000 à 49 999 habitants

5 Commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 99 999 habitants

6 Commune appartenant à une unité urbaine de 100 000 à 199 999 habitants

7 Commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 1 999 999 habitants

8 Commune appartenant à l'unité urbaine de Paris

Tranche détaillée d'unité urbaine 2016 : Ce code permet de classer les communes en combinant le statut rural/urbain et la population au recensement 2016, excepté pour les communes de Mayotte pour lesquelles la tranche détaillée d'unité urbaine est calculée sur le dernier recensement de la population de Mayotte, soit 2017.

Pour les communes rurales, la modalité est calculée à partir de la population municipale de la commune.

Pour les communes urbaines, la modalité est calculée en fonction de la population de l'unité urbaine à laquelle appartient la commune.

Modalités :

01 Commune rurale de moins de 50 habitants

02 Commune rurale de 50 à 99 habitants

03 Commune rurale de 100 à 199 habitants

04 Commune rurale de 200 à 499 habitants

05 Commune rurale de 500 à 999 habitants

06 Commune rurale de 1 000 à 1 999 habitants

07 Commune rurale de 2 000 habitants ou plus

11 Commune appartenant à une unité urbaine de moins de 2 500 habitants

12 Commune appartenant à une unité urbaine de 2 500 à 2 999 habitants

13 Commune appartenant à une unité urbaine de 3 000 à 3 999 habitants

14 Commune appartenant à une unité urbaine de 4 000 à 4 999 habitants

21 Commune appartenant à une unité urbaine de 5 000 à 6 999 habitants

22 Commune appartenant à une unité urbaine de 7 000 à 9 999 habitants

31 Commune appartenant à une unité urbaine de 10 000 à 14 999 habitants

32 Commune appartenant à une unité urbaine de 15 000 à 19 999 habitants

41 Commune appartenant à une unité urbaine de 20 000 à 24 999 habitants

42 Commune appartenant à une unité urbaine de 25 000 à 29 999 habitants

43 Commune appartenant à une unité urbaine de 30 000 à 39 999 habitants

44 Commune appartenant à une unité urbaine de 40 000 à 49 999 habitants

51 Commune appartenant à une unité urbaine de 50 000 à 69 999 habitants

52 Commune appartenant à une unité urbaine de 70 000 à 99 999 habitants

61 Commune appartenant à une unité urbaine de 100 000 à 149 999 habitants
62 Commune appartenant à une unité urbaine de 150 000 à 199 999 habitants
71 Commune appartenant à une unité urbaine de 200 000 à 299 999 habitants
72 Commune appartenant à une unité urbaine de 300 000 à 499 999 habitants
73 Commune appartenant à une unité urbaine de 500 000 à 1 999 999 habitants

Type de l'unité urbaine :

- 1 - Ville isolée ou unité urbaine monocommunale
- 2 - Agglomération intra-départementale
- 3 - Agglomération inter-départementale
- 4 - Agglomération inter-régionale
- 5 - Agglomération internationale

Unité urbaine internationale : est une unité urbaine qui s'étend de part et d'autre d'une frontière nationale. Une partie des communes qui composent une unité urbaine internationale sont situées en France, une autre partie dans un pays étranger. Dans les données relatives à la taille de l'unité urbaine ne sont prises en compte que les communes de la partie française.

Statut de la commune : Ce code est calculé en fonction de la population au recensement 2016, excepté pour les communes de Mayotte pour lesquelles le statut est calculé sur le dernier recensement de la population de Mayotte, soit 2017.

- R - Rural
- C - Ville-centre
- B - Banlieue
- I - Ville isolée

Ville isolée : Lorsqu'une unité urbaine est constituée d'une seule commune, on la désigne sous le terme de ville isolée.

Ville-centre et Banlieue : lorsqu'une unité urbaine est constituée de plusieurs communes, on la désigne sous le terme d'agglomération multicommunale. Les communes qui la composent sont soit ville-centre, soit banlieue.

Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'agglomération multicommunale, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de celle de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération

Pour en savoir plus sur la géographie :

<https://www.insee.fr/fr/information/2016807>

